



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-55226>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-55226**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SPLETH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes et conditions pour la fourniture et l'acheminement d'électricité (lot n°1) et de gaz naturel alimentant les points de livraison de la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains et la fourniture de services associés. Il se présente sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents

Description : Relance d'Accord Cadre Uniquement pour le LOT N°1 : cette nouvelle procédure fait suite à une déclaration de sans suite pour cause d'insuffisance de concurrence sur la consultation ENERGIES25-28. Ils sont situés en France Métropolitaine et sont raccordés à un réseau de distribution d'électricité géré par ENEDIS et à un réseau de distribution de gaz naturel géré par GRDF. L'objet du marché comprend les prestations ci-dessous désignées : - La fourniture complète en énergie électrique des points de livraison alimentant essentiellement des points de livraison qui appartiennent ou sont gérés par la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains et sont situés dans le périmètre du présent marché (sites actuels ou à venir : voir article 10 du CCP) ; - La fourniture complète en gaz naturel des points de livraison alimentant essentiellement des points de livraison qui appartiennent ou sont gérés par la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains et sont situés dans le périmètre du présent marché (sites actuels ou à venir : voir article 10 du CCP) - L'accès aux réseaux publics de distribution (Enedis et GDRF) et son utilisation pour les points de livraison de la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains situés dans le périmètre du présent marché, dans le cadre d'un contrat unique ; - La mission de responsable d'équilibre inclus dans le prix de la fourniture en énergie électrique, conformément à l'article L.321-15 du Code de l'énergie ; - Les services associés à la fourniture d'énergie électrique et de gaz naturel. Il définit les conditions administratives, techniques et financières applicables à l'accord-cadre et aux marchés subséquents. Par marché, on entend donc l'accord-

cadre et ses marchés subséquents. Les titulaires de l'accord-cadre et les titulaires des marchés subséquents exécutent l'ensemble des prestations conformément aux dispositions du CCP et des autres pièces constituant l'ensemble contractuel, défini à l'article 3 du CCP. A titre indicatif, la bascule des points de livraison interviendra au 1er janvier 2025, selon les marchés subséquents lancés. La Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains autorise les candidats à demander et recevoir les données de consommation de ses sites raccordés au réseau public de distribution d'électricité et de gaz naturel, dans le cadre du présent accord cadre. Cette présente autorisation en ANNEXE 4 du CCP est consentie pour toute la durée de la procédure et jusqu'à la fin d'exécution du marché. Il s'agit d'un accord-cadre multi-titulaires, qui s'exécute par la conclusion de marchés subséquents, dont le volume maximum par lot est indiqué ensuivant sur la durée de l'accord-cadre, conclu conformément aux articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique et selon la procédure de l'appel d'offres ouvert des articles L. 2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. - Volume maximum du LOT N°1 - ÉLECTRICITÉ : 36 000 MWh - Volume maximum du LOT N°2 - GAZ NATUREL : 73 000 MWh Les marchés subséquents seront passés sous la forme de marchés ordinaires à prix unitaires, à appliquer aux quantités réellement fournies. Chaque prix du BPU/DQE de l'accord-cadre est un prix indicatif servant à la sélection des candidats à l'accord-cadre et l'offre technique remise à l'accord-cadre pose les caractéristiques qualitatives essentielles des marchés subséquents à venir. Les prix contractuels seront renseignés lors de la passation des marchés subséquents. Sous réserve d'un nombre suffisant d'offres, les cinq (5) premiers candidats issus du classement des offres, dont les offres au stade de l'accord-cadre ont été jugées économiquement les plus avantageuses, seront retenus. Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence des titulaires de chaque lot. Les lieux de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont les PDL de la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains, en Annexe 2 du CCP

Identifiant de la procédure : 5c61e818-cc58-464f-88c6-cce0d08c88d3

Identifiant interne : ENERGIES25-28b

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65300000 Distribution d'électricité et services connexes

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Le présent accord-cadre a pour objet de définir les termes et conditions pour la fourniture et l'acheminement d'électricité (lot n°1) et de gaz naturel alimentant les points de livraison de la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains et la fourniture de services associés. Il se présente sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents

Description : Relance d'Accord Cadre Uniquement pour le LOT N°1 : cette nouvelle procédure fait suite à une déclaration de sans suite pour cause d'insuffisance de concurrence sur la consultation ENERGIES25-28. Ils sont situés en France Métropolitaine et sont raccordés à un réseau de distribution d'électricité géré par ENEDIS et à un réseau de distribution de gaz naturel géré par GRDF. L'objet du marché comprend les prestations ci-dessous désignées : - La fourniture complète en énergie électrique des points de livraison alimentant essentiellement des points de livraison qui appartiennent ou sont gérés par la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains et sont situés dans le périmètre du présent marché (sites actuels ou à venir : voir article 10 du CCP) ; - La fourniture complète en gaz naturel des points de livraison alimentant essentiellement des points de livraison qui appartiennent ou sont gérés par la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains et sont situés dans le périmètre du présent marché (sites actuels ou à venir : voir article 10 du CCP) - L'accès aux réseaux publics de distribution (Enedis et GDRF) et son utilisation pour les points de livraison de la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains situés dans le périmètre du présent marché, dans le cadre d'un contrat unique ; - La mission de responsable d'équilibre inclus dans le prix de la fourniture en énergie électrique, conformément à l'article L.321-15 du Code de l'énergie ; - Les services associés à la fourniture d'énergie électrique et de gaz naturel. Il définit les conditions administratives, techniques et financières applicables à l'accord-cadre et aux marchés subséquents. Par marché, on entend donc l'accord-cadre et ses marchés subséquents. Les titulaires de l'accord-cadre et les titulaires des marchés subséquents exécutent l'ensemble des prestations conformément aux dispositions du CCP et des autres pièces constituant l'ensemble contractuel, défini à l'article 3 du CCP. A titre indicatif, la bascule des points de livraison interviendra au 1er janvier 2025, selon les marchés subséquents lancés. La Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains autorise les candidats à demander et recevoir les données de consommation de ses sites raccordés au réseau public de distribution d'électricité et de gaz naturel, dans le cadre du présent accord cadre. Cette présente autorisation en ANNEXE 4 du CCP est consentie pour toute la durée de la procédure et jusqu'à la fin d'exécution du marché. Il s'agit d'un accord-cadre multi-titulaires, qui s'exécute par la conclusion de marchés subséquents, dont le volume maximum par lot est indiqué ensuivant sur la durée de l'accord-cadre, conclu conformément aux articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique et selon la procédure de l'appel d'offres ouvert des articles L. 2124-2, R.2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. - Volume maximum du LOT N°1 - ÉLECTRICITÉ : 36 000 MWh - Volume maximum du LOT N°2 - GAZ NATUREL : 73 000 MWh Les marchés subséquents seront passés sous la forme de marchés ordinaires à prix unitaires, à appliquer aux quantités réellement fournies. Chaque prix du BPU/DQE de l'accord-cadre est un prix indicatif servant à la sélection des candidats à l'accord-cadre et l'offre technique remise à l'accord-cadre pose les caractéristiques qualitatives essentielles des marchés subséquents à venir. Les prix contractuels seront renseignés lors de la passation des marchés subséquents. Sous réserve d'un nombre suffisant d'offres, les cinq (5) premiers candidats issus du classement des offres, dont les offres au stade de l'accord-cadre ont été jugées économiquement les plus avantageuses, seront retenus. Pendant la durée de validité de l'accord-cadre, les marchés subséquents sont attribués après remise en concurrence des titulaires de chaque lot. Les lieux de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont les PDL de la Société Publique Locale d'Exploitation des Thermes de Balaruc les Bains, en Annexe 2 du CCP

Identifiant interne : F-PF-1465721

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31682000 Approvisionnement en électricité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65300000 Distribution d'électricité et services connexes

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 25/06/2024

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : La liste des pièces demandées pour la situation juridique figure au Règlement de la Consultation

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : La liste des pièces demandées pour la capacité économique et financière figure au Règlement de la Consultation

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : La liste des pièces demandées pour la référence professionnelle et capacité technique figure au Règlement de la Consultation

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1465721,](https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1465721)

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1465721>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/06/2024 à 13:00

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 17/06/2024 à 13:30

Lieu : Balaruc-Les-Bains

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de Montpellier

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de Montpellier

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de Montpellier

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes
Numéro d'enregistrement : 443928874
Ville : Seyssinet-Pariset
Code postal : 38170
Pays : France
Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com
Téléphone : +33480041260
Rôles de cette organisation :
TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : SPLETH
Numéro d'enregistrement : 53845784700019
Adresse postale : Etablissement thermal
Ville : Balaruc-Les-Bains
Code postal : 34540
Pays : France
Point de contact : HOUVION Paul-François
Adresse électronique : direction.thermes@thermesbalaruc.com
Téléphone : 0467517600
Télécopieur : 0467433740
Adresse internet : <http://www.ville-balaruc-les-bains.com>
Rôles de cette organisation :
Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Montpellier
Numéro d'enregistrement : 284864
Adresse postale : Place Pierre Flotte
Ville : Montpellier
Code postal : 34040
Pays : France
Adresse électronique : accueil.tj-montpellier@justice.fr
Téléphone : (33)467126000
Télécopieur : (33)467126391

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 1639684

Adresse postale : Place Pierre Flotte

Ville : Montpellier

Code postal : 34040

Pays : France

Adresse électronique : accueil.tj-montpellier@justice.fr

Téléphone : (33)467126000

Télécopieur : (33)467126391

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal judiciaire de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 1304277

Adresse postale : Place Pierre Flotte

Ville : Montpellier

Code postal : 34040

Pays : France

Adresse électronique : accueil.tj-montpellier@justice.fr

Téléphone : (33)467126000

Télécopieur : (33)467126391

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b1b6d5e7-d288-4465-8de6-d13c72203e9b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/05/2024 à 13:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2024